



Retour sur la Belle mobilisation du 3975

Suite aux réponses insuffisantes de l'administration, les agent.es soutenu.es par l'inter syndicale ont fait grève à prêt de 30% les 2 et 3 et ont interpellé les conseillers municipaux en diffusant avec fierté et détermination un tract intersyndical :

3975 : le Conseil de Paris doit réagir !

Certains élus ont pris le temps de discuter avec les collègues afin de mieux connaître leurs conditions de travail. Un débat au conseil municipal reprenant les revendications du personnel est en cours.

La presse s'est fait largement l'écho de l'analyse du Cabinet Emergence sur le risque de danger grave en lien avec l'intensité du travail avec les 60/100 appels, les conflits de valeur, la pression du chiffre, la charge émotionnelle...

Des téléconseiller.es sorti.es de l'ombre !

Après le long article de Médiapart, c'est le Parisien, France 3, le Monde, l'AFD et Libération qui sont venus rencontrer les collègues. C'est une première que des téléconseiller.es du service public soient rendues visibles et entendues sur :

- ✓ leur envie de bien faire leur métier, de bien répondre à l'utilisateur, leur professionnalisme
- ✓ leur inquiétude sur la situation d'utilisateur en grande détresse dans leur accès aux droits et à une information fiable.
- ✓ leur colère de voir des accueils de services publics qui ne fonctionnent presque plus en présentiel à cause de sous effectifs et du basculement sur le numérique ou le téléphone.

Comme disait l'une d'elles : *Nous ne devons pas être un service après-vente de tous les dysfonctionnements des services publics et le parechoc de la ville ! Nous sommes un service public et nous voulons plus de services publics humains dans toutes les directions de la ville !*

Tout cela provoque de la souffrance au travail, avec des troubles du sommeil, maux de ventre, malaise, tension, épuisement.

Quand la ville reconnaîtra-t-elle enfin la pénibilité de certains métiers À majorité féminine ?

Une des demandes principales des mandaté.es FSSSCT porte sur la réduction du temps d'exposition aux pénibilités spécifiques liées à des contraintes émotionnelles fortes. Comme les collègues le rappelaient hier : « *On se sent vraiment abandonnées, il n'y a aucune reconnaissance des pénibilités* ». Comme si, être à l'écoute, être dans la compréhension du mal-être des usagers, être en capacité d'entendre des agressions verbales, ce n'était ni à payer mieux en tant que travail émotionnel, ni à reconnaître en termes de pénibilité ! C'est bien connu c'est naturel cette activité étant donné que ce sont plus de 80 % de femmes qui composent ce service !

Et bien non, comme le montrent toutes les études récentes, le travail émotionnel est un travail et il expose à des pénibilités spécifiques qu'il faut enfin reconnaître. Il s'agit de la santé des femmes au travail. Il s'agit de politiques d'égalité de traitement dans la santé au travail.

La Ville aurait-elle peur si elle reconnaissait ces pénibilités que d'autres secteurs de services publics à prédominance féminine demandent aussi de nouvelles sujétions ? Comme à la petite enfance, dans le travail social, le travail administratif avec les UGD par exemple ?

Une nouvelle réunion pour faire le bilan et décider des suites

En s'appuyant sur votre mobilisation, le retour du Conseil de Paris..., nous vous proposons un nouveau temps d'échange **vendredi 20 juin de 11h 45 – 12h 45 + temps du repas. Salle à venir et visio possible.**